

## **Les enfants du capitaine de POMPIERRE**

*Jean-Christophe Germain*

### Introduction

Dans un précédent article, nous avons vu quelle avait été la vie d'Auguste LE HÉRICY, écuyer, sieur de POMPIERRE, dit le capitaine de POMPIERRE, ce flibustier des Antilles, au XVII<sup>ème</sup> siècle.

Nous connaissons bien maintenant ses origines familiales et ses états de service et nous avons même découvert le contenu de son testament, un document rare qui avait été rédigé, le 12 décembre 1623, deux jours avant sa mort.

Pour finir cet article, il a été établi que, suite à des événements graves survenus à la Dominique en 1605, ce capitaine avait laissé son nom à un toponyme actuel des îles des Saintes, la baie de Pompierre.

Pourtant, si l'on cherche aujourd'hui des renseignements complémentaires sur Auguste LE HÉRICY, dans la littérature et sur le « ouaibe », on trouve affirmé partout sans preuves qu'il avait perdu la vie à la bataille qui fut donnée dans l'île de Saint-Christophe, en 1629, contre les Anglais<sup>1</sup>. Rien n'est moins vrai car, comme nous avons pu le constater, le capitaine de POMPIERRE était mort 6 ans plus tôt, à savoir le 14 décembre 1623.

Mais alors, s'il ne s'agissait pas d'Auguste LE HÉRICY, qui pouvait bien être ce capitaine que le père DUTERTRE appelait seulement « monsieur de POMPIERRE » ?

### Thomas LE HÉRICY, écuyer, sieur de POMPIERRE dit le capitaine de POMPIERRE (junior)

Si nous reprenons le testament de 1623, document on ne peut plus authentique, nous pouvons constater qu'Auguste LE HÉRICY avait bien stipulé qu'il voulait que son fils, alors âgé de 15 ans, fût émancipé. Ce fils, dont le prénom n'était pas mentionné, se prénommait en réalité Thomas et c'est lui qui fut tué en 1629.

Ce sont les registres paroissiaux du Calvados qui nous ont permis d'acquérir cette certitude. En effet, le 5 février 1617, Thomas LE HÉRICY était parrain, à Esquay, de Thomas RENOUF. Il était dit « fils du sieur de Vieux ». Le 3 juillet 1618, le même garçon était parrain, à Vieux, de Thomas CASTEL. Le 18 avril 1623, il était encore parrain, à Cheux, d'Anne de CHEUX.

Contre toute attente, la mention du baptême de Thomas LE HÉRICY de POMPIERRE n'a pas été retrouvée dans le registre paroissial de Vieux. Cela n'est pas surprenant car, ce document n'ayant été conservé qu'à partir du 1<sup>er</sup> novembre 1607, on est conduit à supposer que Thomas LE HÉRICY avait bien été baptisé là, mais dans les semaines qui précédaient.

---

<sup>1</sup> Il semblerait qu'il faille imputer cette erreur au vicomte du MOTÉY qui, dans un ouvrage par ailleurs bien documenté « Guillaume d'Orange et les Normands aux Antilles », avait le premier identifié faussement, en 1908, Auguste LE HÉRICY, comme étant ce « monsieur de POMPIERRE », qui avait perdu la vie, en 1629, à la bataille de Saint-Christophe. Charles de LA RONCIÈRE, dans son « Histoire de la Marine Française, Tome IV, page 655 » parue en 1910, avait repris la même affirmation et permis ainsi à Philippe BARREY et aux lecteurs de son excellent livre « Les origines de la colonisation française aux Antilles », paru en 1912, de la reproduire, presque à l'infini, sur internet.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Chez les POMPIERRE, on était marin de père en fils. Comme Thomas LE HÉRICY, écuyer, sieur de POMPIERRE sera rapidement qualifié, lui aussi, dans les actes, de « capitaine pour le roi en la marine du Ponant », on est amené à penser qu'il aura pu naviguer au préalable avec son père, aux Antilles notamment. Voyons pourquoi.

Deux flibustiers normands, Pierre BELAIN d'ESNAMBUC et Henry de CHANTAIL s'étaient réfugiés à l'île de Saint-Christophe, après que leur navire eut été coulé par les Espagnols.

Comme ils avaient commencé à faire des habitations dans l'île, ils avaient vu rapidement, l'un et l'autre, l'intérêt qu'il pourrait y avoir à prendre possession de terres aux Antilles, au nom du roi de France, pour les mettre en valeur sur une plus grande envergure.

Tandis que d'ESNAMBUC s'était fait concéder l'île de Saint-Christophe, en commun avec le pirate Urbain de ROISSEY, CHANTAIL avait mis son dévolu sur l'île de la Barbade. Pour cela, il avait convaincu Thomas LE HÉRICY de POMPIERRE de s'associer avec lui et, au début de l'année 1627, il avait exposé ses plans au cardinal de RICHELIEU, qui gouvernait la France<sup>2</sup>.

Le cardinal avait souscrit volontiers à ce projet, mais il n'avait pas pris garde à deux inconvénients qui allaient très vite le faire avorter.

Le premier était l'énorme concession qu'il venait de faire, à d'ESNAMBUC et de ROISSEY, des îles qui se trouvaient entre les 11<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> degrés de latitude nord. Or, la Barbade se trouvait précisément dans cet intervalle, étant située au 13<sup>ème</sup> degré.

Le deuxième inconvénient résidait dans le fait que l'occupation de terres lointaines par des Français n'était autorisée par le roi que s'il s'agissait de terres vierges et non revendiquées par un prince chrétien. Or l'île de la Barbade avait déjà reçu des colons anglais depuis l'année précédente, des cultivateurs qui avaient été envoyés sur place par un marchand de Londres qui se nommait William COURTEEN.

Qui plus est, une contestation entre les Anglais eux-mêmes avait déjà vu le jour, opposant COURTEEN d'un côté et le duc de CARLISLE de l'autre, un grand seigneur anglais qui venait tout juste d'obtenir des lettres-patentes pour le patronage de la Barbade, ainsi que pour les autres îles « called the Caribbees ».

S'obstiner à revendiquer la possession de la Barbade signifiait, pour RICHELIEU, la nécessité d'être en mesure de la défendre par les armes, s'il le fallait, ce qui était impossible au moment même où il lui fallait combattre les Anglais, à la Rochelle et à l'île de Ré.

Le projet de la Barbade fut donc rapidement abandonné. Tandis qu'Henry de CHANTAIL tournait son regard vers la Guyane, Thomas LE HÉRICY se rendait au port du Havre, se disant seulement « prêt à faire voile pour le service de Sa Majesté ». Le 26 juillet 1627, il donnait procuration<sup>3</sup> à un bourgeois de Honfleur, un certain Vincent POSTEL. Celui-ci devait toucher ses gages et ceux de son équipage, une fois qu'il aurait pris la mer.

---

<sup>2</sup> Papiers d'Etat de Richelieu (réunis) par Pierre Grillon (Paris, 1977), tome II, page 125. Lettre de RICHELIEU au commandeur de LA PORTE en date du 22 mars 1627. Le commandeur de LA PORTE commandera quelques mois plus tard l'escadre de Hollande à laquelle le capitaine de POMPIERRE junior appartenait.

<sup>3</sup> Archives Départementales de Seine-Maritime (AD 76), Tabellionage du Havre, 2E70/175 : Procuration du 26 juillet 1627. Le 30 juillet suivant, Vincent POSTEL donnait quittance au Trésorier de la Marine du Ponant de la somme 3 140 livres tournois, pour les gages du capitaine de POMPIERRE.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Le capitaine de POMPIERRE junior devait prendre le commandement d'un navire de 120 tonneaux, *l'Ecossais*, sur lequel il allait naviguer pendant les mois de juillet à septembre suivants.

Compte-tenu des dates citées, il paraît hautement probable que, comme son père, Thomas LE HÉRICY se sera mis au service du roi pour faire la guerre aux protestants, à la défense de l'île de Ré, notamment. De fait, nous savons que cette année-là, précisément, il s'était rendu aux Pays-Bas, au port d'Enckhuisen, en Frise Occidentale, où le roi avait ordonné la construction de 10 vaisseaux de guerre.

Alors que monsieur de POMPIERRE venait de prendre livraison d'un dragon et d'une patache, une escadre de guerre britannique commandée par un certain Sackville TREVOR<sup>4</sup> surprenait les Français et, sans coup férir, s'emparait d'un immense vaisseau de guerre, le *Saint-Esprit* ou *Toiras*, 800 tonneaux, sans que les Etats Généraux n'élèvent la moindre protestation. La perte pour les Français était considérable : 20 coulevrines de bronze, 2 demi coulevrines, 16 grandes pièces de canon de fer et 2 plus petites, 80 barriques de poudre et des armes pour 2.000 soldats<sup>5</sup>.

POMPIERRE parvint néanmoins à se tirer de ce guêpier, comme le reste de l'escadre qui était dite « hollandaise » avec son chef, le commandeur des GOUTTES qui avait pour mission d'aller renforcer la défense navale de l'île de Ré<sup>6</sup>.

Il est probable que RICHELIEU, étant revenu sur l'autorisation qu'il avait donnée à POMPIERRE de partir à la Barbade, il lui aura demandé d'aller combattre contre les protestants.

En 1628, le capitaine de POMPIERRE revint au Havre et il reçut le commandement d'une pinasse nommée *l'Epervier* qui faisait partie des 9 bâtiments de guerre que le roi avait faits construire là, sous la responsabilité de Nicolas LEROY-DUMÉ, un personnage dont il sera plus amplement parlé plus loin<sup>7</sup>.

### La bataille de Saint-Christophe

Thomas LE HÉRICY allait bientôt retourner aux Antilles. Ce devait être son dernier voyage et, une fois encore, il s'agissait d'une expédition de guerre.

A Saint-Christophe, Thomas WARNER, le gouverneur de la partie anglaise de l'île, avait laissé ses hommes envahir petit à petit la partie française, au cours de l'année 1628. Comme cela s'était fait au mépris du traité qui avait été conclu entre les deux nations quelque temps plus tôt, le cardinal de RICHELIEU avait réagi immédiatement et, pour cela, il avait décidé d'envoyer une escadre de guerre aux Antilles qui devait repousser les Anglais sur leur territoire. En fait, il s'agissait surtout de se préparer à une attaque imminente des Espagnols dont le cardinal avait eu secrètement l'avis.

### Le général de CAHUZAC

C'est à un gentilhomme de sa maison, un Gascon originaire de Castelsarrasin qui se nommait François de ROTONDY, chevalier, seigneur de CAHUZAC, que RICHELIEU confia le commandement de l'escadre de France. Le cardinal avait une grande confiance en CAHUZAC. Il lui avait donné précédemment la lieutenance des gouvernements des

---

<sup>4</sup> LAIRD (William), *the royal navy, a history from the earliest times to present* (volume 2, page 70).

<sup>5</sup> CHERBURY (Edward, Lord Herbert of), *The expedition to the isle of Rhé* (London, 1860), page 176.

<sup>6</sup> LA RONCIÈRE (Charles), *Histoire de la Marine Française*, tome IV, page 525.

<sup>7</sup> AD 76, 2E7O/180 : 26 mai 1628.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

villes et citadelles du Havre et de Pont-de-l'Arche, deux lieux stratégiques pour la défense de la Normandie.

Pourtant, si CAHUZAC avait effectivement participé à la défense de l'île de Ré<sup>8</sup> contre les Anglais, en 1627, ce n'était pas un marin et c'est sans doute pourquoi RICHELIEU avait pris la sage précaution de lui adjoindre des capitaines de navires expérimentés, et non de beaux messieurs titrés.

CAHUZAC aurait donc le commandement en chef de cette escadre, il était qualifié d'amiral, ou encore de général. Il monterait un navire qui était nommé les Trois Rois. Faute d'expérience dans la navigation, CAHUZAC avait dû choisir deux marins havrais comme principaux officiers. Baptiste GIRARD serait maître de navire, et Richard CASGRAIN contre-maître<sup>9</sup>.

### Le capitaine DUMÉ

Mais le véritable commandant naval de l'escadre se nommait Nicolas LEROY-DUMÉ, qui avait rang de vice-amiral. DUMÉ était, quant à lui, un capitaine de navire expérimenté qui résidait souvent au Havre, mais dont le port d'attache était Dieppe. Il portait alors le titre de « capitaine pour le roi en la marine du Ponant », mais il sera bientôt chef d'escadre des armées navales du roi en Guyenne.

Nicolas LEROY-DUMÉ était l'aîné de deux autres capitaines de navires du Havre, Pierre et Charles LEROY-DUMÉ qui naviguaient habituellement avec lui et qui firent peut-être le voyage de Saint-Christophe.

De Marthe de BOUJU, son épouse, il eut deux fils, prénommés comme lui Nicolas, selon l'usage du temps. Le premier, Nicolas LEROY-DUMÉ, dit l'aîné, fut seigneur d'APLEMONT et de Saint-Laurent de Brèvedent, non loin du Havre. Il sera chef d'escadre à plusieurs reprises sous le nom de DUMÉ d'APLEMONT et mourra devant l'île de Curaçao, le 14 avril 1673, sur son navire, au terme d'une longue maladie<sup>10</sup>.

Son frère cadet, Nicolas LEROY-DUMÉ, dit le jeune, sera plus tard l'un des tous premiers habitants et capitaines de milice de la Guadeloupe. C'est lui qui prendra officiellement possession des îles des Saintes, au nom du roi de France, en 1648. S'étant marié à la Guadeloupe, il sera à l'origine d'une descendance qui s'est perpétuée dans l'île jusqu'à nos jours<sup>11</sup>. Avait-t-il fait partie de l'expédition de Saint-Christophe ? Nous ne le savons pas.

Le navire vice-amiral que commandait le capitaine DUMÉ se nommait *l'Intendant*.

---

<sup>8</sup> LA RONCIÈRE, Histoire de la Marine Française, Tome IV, page 513 et 520 et, du même, Mémoires de Philippe Prévost de BEAULIEU-PERSAC (Paris, 1913).

<sup>9</sup> AD 76, 2E70/184 : 30 juillet 1630 – Procuration donnée à Baptiste GIRARD, maître du navire les Trois-Rois, par Richard CASGRAIN, contre-maître, Louis DUVAL, Pierre SAVARY, Grégoire BINET, Marie MONNIER comme veuve de Samuel GEFFRAY, Guillaume SCOT, Louis HAULTOT, Bastien LHERMELIN, Martin SAOUNNIER, Guillaume CROISY, Jean et Richard BOURGEOIS, matelots sur le dit navire, pour percevoir les gages qui leur restaient dus pour 4 mois du dit voyage.

<sup>10</sup> Archives Nationales, Colonies, C8/A1, folio 230 v°.

<sup>11</sup> Voir le père DUTERTRE et les bulletins de Généalogie et Histoire de la Caraïbe.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

### Le capitaine de la PETITIÈRE

André PIZON, écuyer, sieur de la PETITIÈRE, commandait la *Notre-Dame*, autrement dit la *Sainte-Marie*. PETITIÈRE appartenait lui aussi à la maison du cardinal de RICHELIEU. Bien qu'il fût le fils de François de BETHOULAT, écuyer, sieur de la GRANGE, il portait le nom de sa mère, Jacqueline PIZON de la PETITIÈRE. Il était déjà connu au Havre, car il avait combattu contre les Anglais, l'année précédente, comme commandant du *Croissant*, un bâtiment qui avait été armé dans ce port. L'année suivante, on le retrouve au Havre comme capitaine d'une compagnie de gens de pied au régiment de PONT-COURLAY<sup>12</sup>.

Le sieur de la PETITIÈRE resta encore au Havre après son retour de Saint-Christophe. Le 9 décembre 1630, il vendait, à Charles DELABÉE, le navire le *Dauphin*, 140 tonneaux, moyennant 12.000 livres<sup>13</sup>.

### Le capitaine de la MARTINIÈRE

Un certain sieur de la MARTINIÈRE, non identifié à ce jour, commandait un navire de 230 tonneaux qui se nommait également le *Dauphin*. Inconnu dans la marine normande, LA MARTINIÈRE devait appartenir lui aussi à l'entourage proche du cardinal de RICHELIEU.

### Le capitaine des LOMBARDS

Un autre Normand connu faisait partie de l'expédition. C'était Richard de BEURRIOT ? écuyer, sieur des LOMBARDS<sup>14</sup>, qui était âgé d'environ 29 ans.

---

<sup>12</sup> AD 76, 2E70/180 : déposition du 12 août 1628 et 2E70/184 : acte du 27 novembre 1630. Sans doute, André de BETHOULAT avait-il hérité des biens de son aïeul maternel, à charge pour lui de relever le nom des PIZON de la PETITIÈRE ? Son oncle, René de BETHOULAT, écuyer, sieur de la GRANGE FOURMENTEAU, sera nommé plus tard gouverneur de l'île de Saint-Christophe, après la mort de Pierre BELAIN d'ESNAMBUC. Ses aventures ont été narrées, avec talent, par le père DUTERTRE.

<sup>13</sup> AD 76, 2E70/185 : 9 décembre 1630.

<sup>14</sup> De Beurriot : « Porte d'azur au lion d'argent qui est les armes des LAILLET dont ils ont acquis le bien. Le dit BEURRIOT anobli non confirmé », dans : Mainteneur de noblesse de LA GALISSONNIERE, vicomté de Montivilliers. Richard de BEURRIOT avait été baptisé en l'église Saint-Germain de Montivilliers, le 4 décembre 1600. Il fut tenu sur les fonds baptismaux par son parrain : Richard TERRIER, qui était lieutenant du bailli de Caux, à Montivilliers. Son père, Guillaume de BEURRIOT, écuyer, sieur du Tot, des Lombards et de Saint-Clair (Saint-Clair-sur-Etretat) était vicomte et gouverneur de la ville de Montivilliers, près du Havre. Il avait été marié en premières noces, en 1587, avec Anne de CAVELIER qui l'avait laissé veuf avec deux enfants en bas âge, Barbe et Georges de BEURRIOT. Il se remaria au Havre, en secondes noces en 1595, avec Lise LAILLET qui lui donna Pierre, Louis et Richard de BEURRIOT, le futur capitaine. La terre des Lombards était une simple seigneurie qui contenait 60 acres de terre avec ferme, sise en la paroisse de Saint-Germain-lès-Montivilliers. Après la mort de Guillaume de BEURRIOT, Georges de BEURRIOT, son fils du 1<sup>er</sup> lit, avait délaissé les Lombards à Richard de BEURRIOT, son puîné, à charge par lui de payer la dot et le douaire de Lise LAILLET, sa mère. (Tabellionage du Havre, 2E/70/173 : acte du 16 mars 1626 – délaissement par Georges de BEURRIOT de la terre des Lombards à Richard de BEURRIOT).

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Son navire se nommait *l'Aigle* et il jaugeait 200 tonneaux. Richard de BEURRIOT appartenait, lui aussi, à la mouvance du cardinal de RICHELIEU qui l'avait fait capitaine-enseigne de la compagnie du baron d'Oize au régiment de Graville dont les quartiers étaient au Havre<sup>15</sup>.

L'archiviste-historien du Havre, Philippe Barrey<sup>16</sup>, pensait que le capitaine des LOMBARDS était un marin connu au Havre mais, contrairement à son habitude, il ne citait aucune source. Or, sauf omission, le nom de Richard de BEURRIOT n'apparaît pour la première fois dans les documents havrais à caractère maritime, qu'en 1627. Cette année-là fut, comme on sait, une année décisive pour les Antilles, car ce fut l'époque où les Français prirent possession officiellement de l'île de Saint-Christophe au nom du roi de France.

Le cardinal de RICHELIEU, en bon stratège et connaisseur des turpitudes de l'esprit humain, n'avait pas voulu confier cette entreprise à un seul chef. Deux hommes furent désignés pour commander conjointement à Saint-Christophe. Ce furent, rappelons-le, Pierre BELAIN d'ESNAMBUC et Urbain de ROISSEY.

Si d'ESNAMBUC était effectivement un capitaine de navire normand qui avait depuis longtemps bourlingué aux Antilles, ce n'était pas le cas du Parisien Urbain de ROISSEY dont les exploits maritimes avaient eu seulement pour théâtre, jusqu'alors, la Manche et l'océan nord Atlantique.

Ce n'est pas le lieu d'approfondir ici ce sujet, mais seulement celui de faire l'hypothèse que RICHELIEU avait probablement nommé ROISSEY pour mieux contrôler d'ESNAMBUC.

De fait, ce n'était peut-être pas un pur hasard si celui qui avait commandé en second, sous ROISSEY, les trois navires de l'expédition de Saint-Christophe, en 1627, était précisément un affidé du cardinal, à savoir Richard de BEURRIOT.

Voyons rapidement quelle sera la destinée de ce dernier après l'expédition de 1629.

Le 1<sup>er</sup> juin 1631, très exactement, le cardinal de RICHELIEU délaissera au sieur des LOMBARDS le vaisseau *l'Aigle* qui appartenait au roi. Le 9 juillet, Georges de BEURRIOT, son frère, avocat du roi au Havre, ratifiera l'acquisition<sup>17</sup>. Mais, à cette époque, *l'Aigle* n'était plus capable de voler sur les flots « attendu que les fonds se sont trouvés pourris et gâtés ». Sans doute, avait-il été endommagé à Saint-Christophe, lors de la confrontation avec les Anglais ?

A la place de *l'Aigle*, le commissaire de la marine au Havre allait délivrer au capitaine des LOMBARDS, un autre vaisseau qui appartenait au roi. *La Bise*, tel était son nom, jaugeait 200 tonneaux. Pour éviter toute mauvaise surprise, on avait dressé un inventaire du navire et de son armement, à la demande du capitaine<sup>18</sup>.

Le second de *la Bise* était un Parisien, Mathieu CHAPRON, écuyer, et Guillaume BRUNEAU sieur de la ROCHE était l'enseigne ou sous-lieutenant.

*La Bise* devait faire escale en Afrique, au cap Vert et en Sierra-Leone, avant de traverser l'Atlantique à destination du Brésil, Pérou et Indes Occidentales. A l'île de Bonaire, près de la côte du Venezuela, le capitaine des LOMBARDS allait rencontrer deux fameux capitaines dieppois, le corsaire Jacob BONTEMPS et le pionnier de Madagascar, Gilles de REGIMONT.

---

<sup>15</sup> AD 76, 2E70/162 : 18 juillet 1622 et 2E70/173 : 16 mars 1626.

<sup>16</sup> BARREY (Philippe), *Les Origines de la Colonisation Française aux Antilles*, page 140.

<sup>17</sup> AD 76, 2E70/189 : ratification du 9 juillet 1631.

<sup>18</sup> ANTHIAUME (Abbé A.), *Constructions navales, voyages de découverte chez les Normands, 1500-1650* (Paris, 1916), Tome II, page 583 et suivantes.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Mais, lors de son retour en Europe, *la Bise* faisait naufrage sur la côte de Biscaye, près de Bilbao. C'est là que le capitaine des LOMBARDS devait trouver la mort, avec presque tout son équipage.

Parmi les survivants dont les noms sont connus se trouvaient Nicolas DRUBERGE, le contre-maître du navire, et Jean PERREL dit la Vertu, le chirurgien du bord, deux marins chanceux par qui l'on eut connaissance<sup>19</sup>, au Havre, de la fin tragique du voyage.

Après la mort de Richard de BEURRIOT, ses biens furent saisis à la demande de ses créanciers et c'est Georges de BEURRIOT, son frère, qui fut adjudicataire des biens de la succession. Quand ces derniers furent remboursés, Georges de BEURRIOT put se mettre en possession des Lombards.

### Jérôme CAVERLEY dit le capitaine GIRON

Jérôme CAVERLEY dit le capitaine GIRON allait prendre le commandement du *Cerf-Volant* qui jaugeait 230 tonneaux. Un curieux personnage que ce capitaine GIRON. Comme sa biographie est encore actuellement en cours d'étude, seuls les événements qui auront précédé son départ aux Antilles seront rapportés ici.

Jérôme CAVERLEY était réputé originaire des environs de Dunkerque. Il alla s'établir très tôt en Zélande pour se mettre au service de la V.O.C. (Compagnie Néerlandaise des Indes Orientales). D'après le père Georges FOURNIER<sup>20</sup>, jésuite, qui l'a connu, c'est là qu'il se serait embarqué à destination de l'Indonésie, en 1618, sur le navire du capitaine « Corneille RIMLAND », le *Zeelandia*, qui jaugeait 1.400 tonneaux et était armé de 46 pièces de canon.

Les sources néerlandaises<sup>21</sup> donnent des renseignements qui diffèrent sensiblement de ceux relatés par le père FOURNIER. Le *Zeelandia* ou *Nieuw-Zeeland* avait bien été construit sur les quais de Middelbourg, en Zélande, mais son tonnage n'était que de 400 lasts, c'est-à-dire environ 800 tonneaux.

Il devait quitter la côte de Wielingen, près du port de Flessingue, le 4 avril 1613, sous le commandement du capitaine Kornelis RIEMELAND, et avait pour destination les Indes Orientales. Le *Zeelandia* était accompagné du navire nommé *Middelburg*, 800 tonneaux, capitaine Jasper van SURK, maître Maarten REINIERZ. S'agissant de ce navire, le père FOURNIER parlait, lui, de 1 100 tonneaux et de 38 pièces de canon.

Après qu'il eut séjourné au cap de Bonne-Espérance du 21 août au 3 septembre suivant, le *Zeelandia* arriva à Batam, l'une des nombreuses îles d'Indonésie, le 12 décembre 1613.

Un peu plus tard, le capitaine GIRON quitta le *Zeelandia* et il s'embarqua sur une patache de 300 tonneaux. Sur ce bâtiment, il sillonna la mer de Chine en tous sens et pilla « diverses places de Portugais ». Après une odyssée périlleuse qui devait durer « cinq ans moins trois mois », le capitaine GIRON serait parvenu à retourner en Europe, n'ayant plus à bord que 22 hommes sur les 300 qui étaient partis avec lui de Zélande. Dans ses cales, il rapportait un butin que le père FOURNIER évaluait à 2 200 000 livres. On aurait tendance à penser aujourd'hui que le capitaine GIRON avait peut-être quelque peu exagéré. Avis aux chercheurs de trésors !

---

<sup>19</sup> AD 76, 2E70/196 : dépositions des 26 octobre et 12 novembre 1633.

<sup>20</sup> FOURNIER (père Georges), Hydrographie (Paris, 1643) page 176.

<sup>21</sup> Dutch-Asiatic shipping in the 17th and 18th centuries, Volume II (Den Haag, 1979) et Cornelis Buijsero te Bantam 1616-168, zijn brieven en journal, uitgegeven door Dr J.W. IJZERMAN ('s-Gravenhage, 1923), pages 230-231.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Pendant ce long et lointain voyage, l'épouse d'un certain Jeronimo CAVERLE, était morte à Middelbourg. Elle se nommait Moytien Maria ROMBOUTS. Elle fut inhumée dans cette ville, le 1<sup>er</sup> septembre 1616<sup>22</sup>. S'agissait-il de la femme de notre Jérôme CAVERLEY ? Cela se pourrait, surtout si l'on considère que la famille ROMBOUTS était précisément bien représentée à Dunkerque, dans le milieu des capitaines de navire.

Quand, plus tard, le capitaine GIRON fut de retour en France, il alla pratiquer la course dans la Manche et sur l'océan Atlantique, en compagnie d'un corsaire du Cotentin qui se nommait Guillaume QUETIL. Les deux hommes résidaient alors au château de Réville, et ils avaient leur port d'attache, tous près, à Saint-Vaast-la-Hougue. Une profonde amitié dut rapidement s'installer entre ces deux aventuriers, si l'on en juge par le simple fait que Jérôme CAVERLEY, étant veuf, allait bientôt épouser Marie, la propre fille du capitaine Guillaume QUETIL de REVILLE.

A Réville et à « la Hougue », on trouvait encore, à la même époque, le capitaine Urbain de ROISSEY, avec qui Jérôme CAVERLEY allait bientôt s'embarquer comme second, toujours pour pratiquer la course maritime.

C'était donc une vieille connaissance que le capitaine GIRON allait retrouver, quand il débarquait à Saint-Christophe, en 1629. De conserve avec le *Cerf-Volant* devait encore voyager une galiote qui portait le nom même de *Giron*.

### Les capitaines Jean DELASSISE et Jean HERVEY

Deux autres capitaines normands qui connaissaient bien la navigation transatlantique et les Antilles faisaient partie de l'expédition.

C'était Jean DELASSISE, du Havre, qui commandait la *Cardinale*, 80 tonneaux, sur laquelle s'était embarquée d'ESNAMBUC, le gouverneur de Saint-Christophe, et Jean HERVEY, également du Havre, qui commandait la *Sainte-Anne*.

Jean DELASSISE était catholique alors que Jean HERVEY était protestant. Les deux hommes avaient déjà servi sous le commandement d'Urbain de ROISSEY, ayant fait partie l'un et l'autre de l'expédition de 1628<sup>23</sup> qui avait pour mission d'apporter des renforts aux pionniers de Saint-Christophe. Cette année-là, DELASSISE était lieutenant sur La *Cardinale*, navire amiral commandé par Urbain de ROISSEY, et HERVEY lieutenant sur le flibot *Les Trois-Rois*, commandé par Claude de ROISSEY, sieur de la TRESNETIERE, frère d'Urbain.

En 1630, Jean DELASSISE devait faire un nouveau voyage à Saint-Christophe, toujours comme capitaine commandant la *Cardinale*<sup>24</sup>. Il s'agissait de convoier « les hommes, femmes et enfants qui s'y embarqueront jusques au nombre de vingt-six », ainsi que des vivres, des armes et des munitions. Le tout devait être délivré à un Parisien, Adrien NICOLLAS, écuyer, sieur des TOUCHES qui faisait les fonctions d'intendant à Saint-Christophe, pour le compte de la compagnie des « Indes Occidentales ».

Après avoir séjourné 3 semaines à Saint-Christophe, le capitaine DELASSISE devait se rendre à l'île de la Tortue afin que le sieur des TOUCHES puisse percevoir les droits dus à la compagnie, « à cause du travail et manufacture de leurs hommes y étant ». Une

---

<sup>22</sup> De Navorcher (Amsterdam, 1935), 84<sup>ème</sup> année, page 36.

<sup>23</sup> Un Lyonnais nommé Guillaume COPPIER a publié un récit de cette expédition sous le titre suivant : « Histoire et voyage des Indes Occidentales ... (Lyon, 1645).

<sup>24</sup> BARREY, Philippe, Les origines de la colonisation française aux Antilles (Le Havre, 1918), pages 187 et suivantes.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

fois cette mission accomplie, le capitaine DELASSISE devait charger du bois de brésillet sur son navire, et repasser au Havre le sieur des TOUCHES et deux de ses hommes.

Il est probable que le capitaine DELASSISE avait profité de l'occasion pour faire du commerce pour son propre compte car, quelque temps plus tard, il racheta la *Cardinale*, ce qui laisse supposer qu'il avait dû accumuler un joli petit pécule<sup>25</sup>.

En 1641, Jean DELASSISE allait faire un dernier voyage à l'île de Saint-Christophe. Attaqué par des « pirates », son navire fut « perdu et périclité » et il trouva la mort, sans doute au cours des combats. Le capitaine DELASSISE laissait une veuve et 4 orphelins<sup>26</sup>.

Le capitaine Jean HERVEY avait navigué à Saint-Christophe en 1628, nous l'avons vu, comme lieutenant de Claude de ROISSEY de la Tresnetière, qui commandait le flibot les Trois Rois.

Il allait maintenant commander une barque ou pinasse nommée la *Sainte-Anne*, du port de 50 tonneaux. Ce n'était pas un navire de guerre mais une simple barque de transport qui devait convoier des hommes de peine à Saint-Christophe, autrement dit des engagés qui partaient pour cultiver la terre aux Antilles, pendant 36 mois. Les noms et lieux d'origine de ces travailleurs ont été consignés dans l'acte d'engagement collectif qui avait été passé devant le tabellion du Havre, le 2 mai 1629<sup>27</sup>.

Il s'agissait de : Antoine LIZET, Alexandre LEBLOND, Jacques LAISNÉ d'Orléans, Étienne BELLENGER, Guillaume HERTEREL, Roland HEURTAULD demeurant près de Lisieux, François DE LA ROCHE de Rouen, Etienne DE LA RUE, Ambroise DAVID dit MAILLARDIÈRE, du Lude, Louis CHAGRIN, demeurant près de Berne, Joachim AUGER, d'Amiens, Jean DELESPINE, de Flacourt, Louis DELAMARE dit SAINT-OUEN, de Lihu (?) en Brie, Gratien LANIEPCE, Jacques TERRE dit BEAULIEU de Meaux, Pierre LE COUPPÉ dit LA ROZIÈRE, Simon ROCHER de Brouage, Jacques SERNANTEAU de Saint-Gilles en Poitou, Pierre AVINÉ, Jean SIMON dit LA HAUTE-PIERRE de Beauvais, Alexandre ORILLAC dit LA VALLÉE de Tours en Touraine, Pasquier REGNAULT de Gaillon, Pierre COURTOIS, Julien VAUVERT d'Angers, Nicolas ENARD de Rouen, Jean LEROY de Cricquetot-l'Esneval, Jean AUBERY de Harfleur, Louis CHETERVILLE de Versailles, Julien MANCEAU, Charles CHOUART, demeurant à présent en ce lieu, Pierre et Jacques dits VIOLETTE, demeurant à présent en cette ville, Louis JONCQUÉ, de Cuverville, Jean FERY, de ce dit lieu, Mathieu REGNAULD de Pont-Audemer, Jacques MICHEL et Nicolas LA NIEPCE, de ce dit lieu de Grâce.

Ces 36 hommes étaient engagés au service de la compagnie des « Indes Occidentales » et, une fois arrivés aux îles, ils devaient se mettre aux ordres des chefs, BELAIN d'ESNAMBUC et de ROISSEY.

Que sont-ils devenus? Les archives sont muettes.

Après la bataille de Saint-Christophe de 1629, le capitaine Jean HERVEY allait encore prendre le commandement d'un navire de 150 tonneaux, le *François*, qui était armé pour

---

<sup>25</sup> AD76, 2E70/198 : 21 avril 1634 – Acte de vente par Jean DELASSISE des  $\frac{3}{4}$  de la *Cardinale*, dont il était propriétaire, à Nicolas PESTEL, pour le prix de 2 600 livres tournois.

<sup>26</sup> AD 76, 2E70/230 : 31 mars 1643 – déposition de Marthe MARCEL, veuve de Jean DELASSISE, capitaine de navire du Havre, comme tutrice des enfants du dit défunt et d'elle. Le capitaine Jean DELASSISE laissait au moins quatre enfants qui, tous, avaient été baptisés à Notre-Dame du Havre : Jeanne, le 8 décembre 1623, Geneviève, le 16 décembre 1630, Charles de 21 avril 1633 et Marie, le 14 juillet 1635.

<sup>27</sup> AD76, 2E70/183 : engagement collectif du 2 mai 1629.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

l'île de la Tortue. Il avait pour lieutenant Charles DALLENSON et pour enseigne Olivier LE BARBIER. Le maître-pilote était Nicolas LELONG.

Par la charte-partie<sup>28</sup> qui fut passée au Havre, le 3 mars 1630, nous savons que le capitaine HERVEY avait reçu un congé du cardinal de RICHELIEU, le 17 janvier précédent, qui l'autorisait, disait-on, à aller charger du bois de brésillet à l'île de la Tortue.

Bois de brésillet ? Balivernes ! Les armateurs avaient avancé de l'argent aux officiers du François au taux de 40%, ce qui signait une entreprise excessivement risquée. De plus, dans l'acte notarié qui a consigné ces renseignements, une page est restée définitivement blanche, celle où auraient dû être enregistrés les noms et qualités des marins et soldats qui allaient s'embarquer et qui, certainement, devaient être très nombreux. Sans doute aura-t-on préféré rester discret au sujet d'une expédition de flibuste qui se ferait aux dépens des Espagnols.

Les capitaines DELASSISE et HERVEY s'étaient-ils donné rendez-vous aux Antilles avant de passer à l'action ? Fallait-il venger, par la même occasion, l'offense que don Fadrique de TOLEDE avait fait subir l'année précédente aux Français de Saint-Christophe ? Certainement.

Signalons enfin que parmi les « bourgeois de Rouen » qui avaient financé le voyage du François, se trouvait Isaac BOYVIN, le gendre d'un ancien armateur de navires à destination de l'Afrique et du Brésil qui se nommait Nicolas LE FORESTIER.

Les fils de cet Isaac BOYVIN feront bientôt souche dans l'île de Saint-Christophe, et plus tard, dans l'île de la Guadeloupe où leur descendance s'est perpétuée jusqu'à nos jours<sup>29</sup>.

### « Monsieur » de POMPIERRE

Thomas LE HÉRICY, écuyer, sieur de POMPIERRE, était le dernier capitaine normand qui allait participer à l'expédition. Il commandait une barque ou patache de 50 tonneaux qui portait son nom et qui, apparemment, lui appartenait.

Le capitaine de POMPIERRE était arrivé au Havre quelques jours avant le départ pour les îles. Le 1<sup>er</sup> juin 1629, il avait vendu 50 livres tournois de rente à un marchand du Havre nommé Nicolas GRÉGOIRE<sup>30</sup>. Il était précisé dans l'acte de vente qu'il demeurerait habituellement au manoir nommé « Le Vieil Pompierre ». Sans doute, avait-il besoin d'argent frais avant de s'embarquer ?

POMPIERRE connaissait déjà CAHUZAC et LEROY-DUMÉ, il les avait croisés en 1627, lors de la défense de l'île de Ré et en 1628 au Havre, de même que les autres capitaines normands.

Au total, c'était une escadre de guerre constituée de 10 unités qui allait quitter le Havre à destination des Antilles, le mardi 5 juin 1629. La suite est bien connue.

---

<sup>28</sup> AD 76, 2E70/189 : 3 mars 1630 - Charte-partie du François, capitaine Jean HERVEY.

<sup>29</sup> Voir les Bulletins de Généalogie et Histoire de la Caraïbe.

<sup>30</sup> AD 76, 2E/70/181 : acte du 1<sup>er</sup> juin 1629 – constitution de 50 livres tournois de rente à Nicolas GRÉGOIRE, par Thomas LE HÉRICY de POMPIERRE et tabellionage de Rouen, 2E1/2695 : acte du 22 janvier 1650 – Procuration par Nicolas GRÉGOIRE à Guillaume BÉERIGNY, afin de poursuivre les héritiers de défunt Thomas LE HÉRICY, écuyer, sieur de POMPIERRE, pour le paiement d'arrérages de 50 livres tournois de rente.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Une fois qu'il fut arrivé à Saint-Christophe, CAHUZAC fit sommer le gouverneur de la partie anglaise de l'île de se retirer derrière la frontière qui avait été tracée en 1627.

Mais, probablement pour gagner du temps, Thomas WARNER demanda 3 jours de réflexion, ce qui lui permettrait certainement de requérir le secours des 10 navires anglais qui étaient mouillés dans la rade.

L'ultimatum donné par CAHUZAC étant échu, celui-ci donna l'ordre à sa flotte d'attaquer les Anglais. Un furieux combat s'engagea alors, qui fit « grand carnage des Anglois ». Il durera 3 heures, à l'issue desquelles 3 navires ennemis furent capturés par CAHUZAC, et 3 autres s'échouèrent à la côte, tandis le reste s'enfuit.

Parmi les fugitifs, se trouvait William COCK, le maître du navire *Plough of London* qui, par sa déposition, confirmait, quelque temps plus tard, que 10 navires de France avaient attaqué les Anglais à Saint-Christophe, et que seulement 2 ou 3 navires de sa nation avaient été capturés. Il ajoutait néanmoins que les Français n'avaient causé aucun dégât dans l'île<sup>31</sup>.

Le père DUTERTRE concluait que CAHUZAC était finalement demeuré « pleinement victorieux, n'ayant perdu que fort peu de gens, entre lesquels Monsieur de POMPIERRE fut extrêmement regretté de toute la flotte & de toute la colonie, pour ses rares vertus ; c'était un gentilhomme d'un bel esprit, d'un grand courage & fort entendu au fait de la marine »<sup>32</sup>.

Thomas Le HÉRICY de POMPIERRE était mort au combat, sur son navire, le 1<sup>er</sup> août 1629, du fait d'un coup de canon fatal. Il était dans la fleur de l'âge, il n'avait que 21 ans<sup>33</sup>.

Monsieur de POMPIERRE fut enterré sur les hauteurs de la Basse-Terre de Saint-Christophe, dans le fort Saint-Urbain qu'avait fait construire Urbain de ROISSEY<sup>34</sup>.

Comme il n'avait pas contracté d'alliance et qu'il n'avait que des sœurs, son nom de famille eût pu disparaître avec lui, si son cousin germain, Guy LE HÉRICY de POMPIERRE, ne lui avait survécu encore quelque temps<sup>35</sup>.

Mais, après la mort de ce dernier, le nom LE HÉRICY de POMPIERRE tomba « en quenouille », ce cousin n'ayant eu, lui aussi, que des filles<sup>36</sup>.

---

<sup>31</sup> Calendar of State Papers, Colonial Series (1574-1660), page 103 (London, 1860).

<sup>32</sup> DUTERTRE (R.P.J.B.), Histoire Générale des Antilles, Tome I (Paris, 1667), page 26 ; après la victoire qu'ils avaient remportée sur les Anglais, les commandants des navires français se montreront bien imprudents. CAHUZAC et GIRON, notamment, s'éloigneront de la colonie française pour courir le bon bord. Cette négligence aura de lourdes conséquences, car l'armada espagnole commandée par don Fadrique de TOLEDE étant arrivée pendant ce temps à Saint-Christophe, elle expulsera de l'île, manu militari, tant les Français que les Anglais.

<sup>33</sup> Thomas LE HÉRICY était dit majeur de 15 ans en 1623. Il était donc né vers 1608.

<sup>34</sup> J'ignore si la pierre tombale de Thomas LE HÉRICY a été conservée jusqu'à nos jours. Si tel était le cas, elle devrait alors se trouver dans l'actuel fort Londonderry qui, semble-t-il, a été élevé sur les vestiges du fort français Saint-Urbain. Lorsque le pasteur Charles de ROCHEFORT visita l'île de Saint-Christophe, peu avant 1647, il constata que le fort de la Basse-Terre était encore debout. Il était muni de quantité de canons qui portaient loin en mer, et des compagnies de soldats y montaient la garde, jour et nuit. Voir : Histoire naturelle et morale des Iles Antilles de l'Amérique (Rotterdam, 1665), page 47. Par contre, le père LABAT, qui le visita en 1700, regrettait que ce fort fût « tout délabré ». Voir : Nouveau voyage aux Isles de l'Amérique, Tome Septième (Delespine, Paris, 1742) page 17.

<sup>35</sup> AD 76, Aveux de la Chambre des Comptes de Normandie, Volume 166, pièces 207 à 210 : aveu Guy LE HÉRICY de POMPIERRE, pour son fief du Mesnil-au-Grain.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

### Les filles du capitaine de POMPIERRE

Outre Thomas LE HÉRICY, le capitaine de POMPIERRE avait laissé 5 filles, nous l'avons vu, qui se nommaient Anne, Marthe, Louise, Jacqueline et Hélène<sup>37</sup>.

### Anne LE HÉRICY

Anne LE HÉRICY avait été baptisée à Vieux le 16 octobre 1611, étant âgée de 18 mois, ce qui nous permet de faire remonter sa naissance aux environs du mois d'avril 1610. Vingt ans plus tard, elle épousa, non pas un aventurier comme l'avait été son père, mais plutôt l'antithèse de celui-ci, à savoir un magistrat. Le mari d'Anne LE HÉRICY se nommait Guillaume BROSSARD, écuyer, sieur des Erables. Il était conseiller du roi, lieutenant civil et criminel de la vicomté d'Argentan et Exmes.

Ils eurent un seul fils : Guillaume de BROSSARD, écuyer, sieur de la FERAUDIÈRE, qui fut avocat au parlement de Rouen. Il était encore vivant en 1670<sup>38</sup>.

### Marthe LE HÉRICY

Marthe LE HÉRICY était née le 18 septembre 1611, elle fut baptisée le 16 octobre suivant. Nous ne savons rien d'elle, aussi est-il probable qu'elle aura prononcé ses vœux de religieuse en l'abbaye des Vignes, à Airan, au sud-est de Caen, où elle était en déjà pension en 1623.

### Louise LE HÉRICY

Louise LE HÉRICY était née à Vieux, le 17 décembre 1614, et baptisée là le lendemain. Elle fut inhumée dans le chœur de l'église paroissiale de Vieux, le 27 novembre 1695, en présence des curés d'Amayé, de Maizet et de Bully.

Elle était l'épouse de Louis DUFOUR<sup>39</sup>, écuyer, sieur de Vieux et de Pompierre, le fils d'un grippe-sous nommé François DUFOUR, qui était receveur du domaine à Argentan.

---

<sup>36</sup> Un autre Thomas LE HÉRICY, écuyer, fut avocat du roi au bailliage et vicomté de Bayeux. Il ne portait pas la qualité de seigneur de Pompierre. Voir : procuration ad resignandum, en date du 22 février 1653, en faveur de Guillaume MARGUERIE, écuyer, sieur de PIERREPONT. A.D. 76, Tabellionage de Rouen, 2E1/2698.

<sup>37</sup> Auguste LE HÉRICY eut aussi un autre fils, Guillaume LE HÉRICY, né le 23 février 1613 et baptisé le 29 octobre 1613 qui mourut le 25 janvier suivant.

<sup>38</sup> BnF, PO 527, f°141, « mariage entre Guillaume de BROSSARD et Anne LE HÉRICY, par contrat du 4 octobre 1630, reconnu le 1<sup>er</sup> mai 1631, devant « LE MARESCHAL et [...]LERICE, tabellions à [...]jury près Caen. Guillaume de BROSSARD était fils de Guillaume BROSSARD, écuyer, sieur de la FERAUDIÈRE et de Barbe GAUTIER, qu'il avait épousée par contrat du 13 février 1605, reconnu le 4 novembre 1606, devant BERTIN et [...]TROT, tabellions à Argentan. » et CHERIN 39 ; CHAIX-d'EST-ANGE, Dictionnaire, tome 7, page 187 ; Revue Catholique d'histoire, d'archéologie et littérature de Normandie (4ème livraison, 15 janvier 1906), page 229. AD 76, 1B 5584 –Année 1670 : procédure Guillaume de BROSSARD, sieur de ERABLES, contre César-Auguste et François de MATHAN, sieurs de Vains et de Pierrefitte.

<sup>39</sup> DUFOUR : « D'argent au chevron de gueules, accompagné de trois roses de gueules, à queues de sinople. »

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

En 1659, Louis DUFOUR devint vassal de Philippe LE HÉRICY, écuyer, seigneur d'ESTREHAM, un parent éloigné qui avait fait l'acquisition du fief de Saint-Vaast, déjà cité.

Les descendants de Louise LE HÉRICY et de Louis DUFOUR furent :

1. Louis DUFOUR, seigneur de Vieux, le Buisson, Pompierre, époux de Françoise de BAILLEUL, d'où :
  - 1.1. Robert-Louis DUFOUR, sieur des mêmes lieux, décédé à Exmes, le 23 mars 1764. C'est lui qui fit sortir de la famille les terres de Vieux et de Pompierre, en les vendant, en 1759, à Charles-Robert de LA PALLU. Il fut l'époux, le 17 mai 1714, de Marie-Anne de GRUEL, décédée à Exmes le 12 novembre 1766, d'où :
    - 1.1.1. Pierre DUFOUR, seigneur et patron de Montreuil
    - 1.1.2. Catherine-Jacqueline-Charlotte DUFOUR qui fut l'épouse, le 21 mars 1732, de Pierre-René de GUERPEL, écuyer, sieur de Réneville, d'où postérité, dans les familles d'AVESGO, de VIGNERAL et de BEAUREPAIRE de LOUVAGNY.
  - 1.2. Jacob DUFOUR
  - 1.3. Gilles DUFOUR
2. François DUFOUR, baptisé à Argentan le 22 mai 1635 ; marraine : Anne LE HÉRICY, épouse de Guillaume BROSSARD, écuyer, sieur des Erables.

### Anonyme LE HÉRICY

Une fille, non nommée dans le registre paroissial de Vieux, née le 28 novembre 1615, fut baptisée le 6 décembre suivant.

### Jacqueline LE HÉRICY

Jacqueline LE HÉRICY fut baptisée à Vieux le 17 avril 1617. A la mort de son père, elle était pensionnaire de l'abbaye de la Très Sainte Trinité de Caen. Comme elle n'était âgée alors que de 6 ans, elle avait certainement été placée là sous l'aile protectrice d'une parente ou d'une alliée de la famille. Elle renonça plus tard à quitter définitivement le monde, car le 16 juillet 1634, elle épousait à Argentan, paroisse Saint-Germain, René de MANNOURY, écuyer, sieur de Pertreville, qui était conseiller du roi, avocat au siège de la ville. Jacqueline LE HÉRICY et René de MANNOURY furent parents de François de MANNOURY, baptisé à Argentan le 10 juillet 1635. Sa marraine était sa tante, Louise LE HÉRICY, femme de Louis DUFOUR. Dont postérité, dans les familles HELLOUIN et GOUPIL de PREFELN.

### Hélène LE HÉRICY

Hélène LE HÉRICY, née à Vieux le 5 décembre 1617, baptisée là le 27. Décédée à Fierville, le 13 août 1638, probablement sans alliance.

### Conclusion

Thomas LE HÉRICY de POMPIERRE n'avait pas eu de descendants, nous l'avons vu. Il s'était fait connaître au cours d'événements qui allaient permettre aux Français de se maintenir durablement à Saint-Christophe et, au-delà, à la Guadeloupe, à la Martinique et en Guyane, jusqu'à nos jours.

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

A l'inverse, si ses sœurs avaient bien eu des descendants, ceux-ci n'auront laissé aucun souvenir dans les annales de la marine. Les maris de celles-ci furent d'honorables avocats et magistrats, bien rangés en Basse-Normandie.

Les renseignements généalogiques qui précèdent devraient théoriquement fournir une base suffisante à qui voudrait poursuivre les recherches sur les descendants du capitaine de POMPIERRE, jusqu'à nos jours. Avis aux volontaires des associations de descendants de pirates !

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)